

Ecole publique de Zainvillers - 3 rue Arsitide Briand - 88120 VAGNEY

Conseil d'école du mardi 7 novembre 2017

Personnes présentes :

Représentants des parents d'élèves : Mme BONTEMPS, Mm TISSERANT, Mme MINGATOS, Mme GEHIN (suppléante), Mme PIERRON (suppléante)

Représentants des municipalités : Mme ROBERT (adjoite aux affaires scolaires de Vagney), Mme LECOMTE-MARTIN (conseillère municipale à Vagney); Mme PETIT (adjoite à Basse-sur-le-Rupt)

Enseignantes : Mme DEYBACH, Mme LESELLIER, Mme ROUX, Mme FRANCOIS (directrice)

DDEN: M. POIROT

Personnes excusées : M l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, Mme MOSZYK (psychologue scolaire), Mme ROYER (représentante de parents d'élèves, suppléante)

1) EQUIPE PEDAGOGIQUE / EFFECTIFS / REPARTITION DES ELEVES

Mme ROUX : 6 PS / 7MS / 7GS (= 20) ATSEM : Mme JEANDEL ; Mme MARION (les mardis et vendredis après-midis). Mme LAMBOLEY le mercredi.

Mmes LESELLIER (lundi/mardi et 1 mercredi sur 2) et DEYBACH (jeudi, vendredi et 1 mercredi sur 2) : 9 CP / 11 CE1 (= 20)

Mmes FRANCOIS : 9 CE2 / 11 CM1 / 4 CM2 (= 24)

Effectif total : 64 élèves

Les enseignantes peuvent faire appel au RASED (voir point n°3)

2) PRESENTATION DES MEMBRES ET ROLE DU CONSEIL D'ECOLE

- Représentants de parents d'élèves : élections des représentants de parents d'élèves du 7 octobre. 3 sièges (titulaires) étaient à pourvoir.

Ont été proclamées élues : Mme BONTEMPS, Mme TISSERANT, Mme MINGATOS,
Suppléantes : Mme GEHIN, Mme ROYER, Mme PIERRON

- Les DDEN (délégués départementaux de l'Éducation Nationale) interviennent dans les écoles publiques et peuvent intervenir dans les écoles privées sous contrat avec l'État. Ils sont nommés pour 4 ans.

Rôle et qualités attendues du DDEN:

- participe au vote lors des Conseils d'École (voix consultative)
- intervient dans l'intérêt des élèves, sur des questions matérielles, de sécurité, d'équipement (cantine, ...)
- être à l'écoute des différents acteurs (enseignants, parents, municipalité), être ouvert au dialogue
- peut intervenir comme médiateur
- veille au respect de la laïcité

Le rôle du conseil d'école est expliqué. Une note explicative sur la composition et le rôle du Conseil d'école a été jointe aux invitations à la réunion.

3) LE ROLE DU RASED

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (antenne de Saulxures-sur-Moselotte) intervient sur 18 écoles, allant de Ventron à La Forge (1350 élèves). Il est piloté par l'IEN. Il est composé :

- d'une psychologue scolaire (Mme MOSZYK) : elle travaille sur les demandes qui lui sont faites (enseignants, parents, enfants, partenaires extérieurs). Son action ne peut avoir lieu qu'avec l'autorisation écrite des parents et l'information des équipes enseignantes. La psychologue scolaire participe aux réunions d'équipe éducative dans le cadre d'une orientation ou d'une demande d'aide humaine ; elle mène les investigations psychologiques pouvant relever de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ou pouvant relever des enseignements adaptés ; elle

mène les investigations psychologiques pour les enfants bénéficiant déjà d'une reconnaissance de handicap ; enfin elle intervient pour les situations d'urgence et les demandes de réduction de cycle. Elle participe également à l'analyse des difficultés des enfants, à l'élaboration et au réajustement des projets d'aide.

- de 2 enseignantes spécialisées (Mme FELSCH et Mme HANNEDOUCHE) : aider les élèves à entrer dans les apprentissages ; aider les élèves rencontrant des difficultés persistantes d'apprentissages et/ou comportementales. L'intervention des enseignantes spécialisées se fait en privilégiant le travail en co-intervention (= dans la classe) ou , si besoin, en groupes restreints d'élèves. Les enseignantes spécialisées interviennent après la rédaction d'un PPRE (Projet Personnalisé de Réussite Éducative) et d'une fiche de demande d'aide (signée par les parents)

Le RASED remercie la municipalité qui octroie une subvention de fonctionnement chaque année scolaire. Une plaquette présentant le RASED est affichée à l'école.

Le RASED fonctionne grâce à une subvention allouée par la municipalité que les enseignantes du RASED tiennent à remercier.

4) PRESENTATION DE DIFFERENTS DISPOSITIFS

- **évaluations nationales de cp**: évaluations diagnostiques, en français et mathématiques. Elles ont été menées dans la 2ème quinzaine de septembre.

- **APC**: les activités pédagogiques complémentaires ont lieu, selon les classes, les lundis, mercredi et jeudis (de 11h25 à 11h55) et le mardi de 16h25 à 17h10. L'accord parental est obligatoire.

- **projet d'école** : Le projet d'école est axé autour de différents objectifs, chacun étant décliné en actions.

Les objectifs sont les suivants : maîtriser les fondamentaux ; personnaliser les parcours scolaires ; favoriser l'accès à la citoyenneté ; favoriser l'éducation artistique et culturelle et l'ouverture internationale ; renforcer l'éducation à la santé et la pratique du sport ; accélérer l'usage du numérique à l'école.

Des actions ont déjà été mises en place depuis 2010 dans le cadre de ce projet. Des actions nouvelles seront conduites (ou reconduites) cette année.

Un nouveau projet d'école sera élaboré en cours d'année pour l'année prochaine.

5) REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Aucune modification n'est apportée au règlement.

6) ACTIVITES REALISEES DEPUIS LA RENTREE

- dictionnaires offerts par la municipalité pour les CM1, qui ont adressé une lettre de remerciements au Conseil municipal
- cross du collège le 20 octobre pour les CM2 (4 élèves médaillés)
- Cinéma les 19 et 20 octobre: *Un conte peut en cacher un autre* (maternelle), *Nés en Chine* (CP/CE1). Entrées financées par l'Amicale de parents d'élèves et transport financé par la Communauté de Communes.
- Raconte-tapis: *Plouf* et *La petite poule rousse*, par Mme Vaxelaire pour les PS/MS/GS
- lecture d'albums en maternelle par la classe de CE2/CM1/CM2 (projet sur l'année)
- décoration des menus du repas des aînés, sur le thème du chat et de la souris.
- Visite d'une boulangerie du Thillot par les élèves de maternelle (visite, fabrication d'un petit pain, dégustation)

7) PROTECTION ET SECURITE DES ELEVES DANS LE CADRE SCOLAIRE

* Exercice d'évacuation incendie le 29 septembre : un compte-rendu est consigné dans le registre de sécurité de l'école et transmis à l'IEN et à la municipalité. L'évacuation s'est faite en bon ordre.

Remarques pour le bâtiment maternelle: bâtiment étendu. Toutes les salles sont susceptibles d'être utilisées (BCD et salle informatique en plus de la classe des PS/MS/GS); si les portes sont fermées entre les salles, le signal risque de ne pas être entendu de tous (pas de signal automatique, le signal est une corne de brume. Des détecteurs de fumée sont installés, mais sont trop haut pour les tester).

* Les écoles sont tenues de rédiger un PPMS (plan particulier de mise en sûreté): il prévoit les mesures à prendre dans différentes situations, en fonction des risques auxquels est exposée l'école: incendie, inondation, séisme, tempête, nuage radioactif, transport de matières dangereuses, et depuis septembre 2016, risque attentat-intrusion. Pour ce dernier risque depuis septembre 2017, les écoles doivent prévoir un PPMS spécial "attentat intrusion", avec des exercices, adaptés à l'âge des élèves (se cacher ou fuir). Cet exercice sera réalisé dans les prochaines semaines.

Le PPMS est réactualisé en début de chaque année scolaire. Les 2 PPMS ont été transmis à l'Inspection de l'Education Nationale.

Des exercices PPMS ont lieu chaque année scolaire.

* RADON: un boîtier-test est placé dans le bâtiment élémentaire. La salle informatique étant moins utilisée que les années précédentes (ancienne classe de GS/CP), l'aération de la salle est assurée par les agents pendant le ménage. Des grilles d'aération ont été posées le long du mur extérieur de la maternelle. Le boîtier est posé sur la période de septembre 2017 à février 2018.

8) REPARATIONS ET TRAVAUX REALISES

- Côté élémentaire:
Les arbres de la cour ont été coupés.
Deux poteaux maintenant le grillage séparant la cour du terrain voisin ont été retirés (risque de chute). Pour le moment, des plots ont été placés pour délimiter la zone à ne pas franchir par les élèves.
- Côté maternelle:
Concernant le portail, un devis pour le remplacer est en cours.

9) QUESTIONS DIVERSES:

Questions des représentants de parents d'élèves:

- Avez-vous des informations sur l'avenir de l'école de Zainvillers? Concernant les effectifs, les directeurs d'école prévoient, courant novembre, les effectifs des 2 prochaines rentrées (2018 et 2019).
- Qu'en est-il des NAP? Qu'envisage la municipalité à ce sujet? Réponse apportée par Mme ROBERT. Une réflexion sera menée lors d'un comité de pilotage, le 8 novembre. Ce comité réunira le représentants de parents d'élèves des 3 écoles publiques de Vagney, les directrices d'école, la municipalité et un représentant de l'Education nationale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

A Vagney, le 7/11/2017

La Directrice

La secrétaire de séance